

## **Lettre 22, mars 2010**

### **Une première judiciaire !**

Le 18 février s'est tenu à Gap le procès d'un chasseur qui avait tué une louve en décembre 2009 sur la commune d'Esparon dans les Hautes alpes lors d'une battue au sanglier. Et cette fois, et pour une fois, l'auteur a été condamné.

Le délibéré du 25 mars vient de prononcer la sentence : deux ans de confiscation du permis de chasser, et 3000 euros d'amende dont 2500 avec sursis.

Certes la peine n'est pas très sévère, mais c'est une première ; espérons que d'autres juges suivront la même voie si de tels actes se reproduisent. Détruire une espèce protégée ne doit pas resté impuni, comme cela est trop souvent le cas dans notre belle France.

### **A propos des destructions de loups**

Outre le cas mentionné ci-dessus, voici quelques autres braconnages récents demeurés impunis ou non élucidés :

- 12 février 2009, un loup a été abattu par un chasseur du Petit-Bornand, (Haute-Savoie),
- 24 octobre 2008 ; l'autopsie a confirmé qu'il s'agissait d'un loup abattu illégalement par balles à proximité de Villard-de-Lans,
- 20 mars 2007, les gendarmeries de Lozère, du Gard et de l'Aveyron ont ouvert une enquête après la découverte de pattes de loup déposées devant leurs locaux,
- août 2006, braconnage d'un loup à Canjuers, au nord-est du département du Var sur la commune d'Ampus,
- juillet 2005, un berger savoyard avait tué par balle un loup sur la commune de Jarsy, et avait transporté la dépouille de l'animal devant le bureau de l'ONCFS.

Au moins une centaine de loups ont été éliminés illégalement depuis 2000, soit en moyenne plus de 10 par an. En effet avec un taux de croissance de 20 à 30 % par an, l'effectif de la population actuelle devrait être compris entre 250 et 500.

### **Le recul de la protection**

L'arrêté du 3 juin 2009 au Journal Officiel et valable jusqu'au 30 avril 2010, reprend les modalités des précédents plans, mais avec toujours plus d'assouplissement.

Par ailleurs un arrêté interministériel du 29 mai 2009 a retiré le loup de la liste des espèces protégées menacées d'extinction en France. De ce fait le prélèvement d'un loup peut désormais avoir lieu sur ordre du seul préfet sans l'aval du ministère de l'environnement.

Ces facilités de destructions, et les tergiversations dans le suivi du loup, risquent fort d'encourager encore au braconnage.

### **Nouvelles des loups**

Suite à plusieurs indices confirmés la présence permanente du loup pourrait être attestée dans le massif de la Sainte Baume.

Pour la zone de Canjuers dans le Var, il y aurait au moins 3 individus, dont 2 femelles.

Pour la France entière, on compte entre 120 et 150 loups répartis en 26 zones de présence permanente, et 20 meutes installées, et ce dans une dizaine de départements.

## Bilan de l'année 2009

Au final le réseau a donné une dizaine de conférences, il a tenu 3 salons et expositions, et réalisé 8 journées de terrain en 3 sorties distinctes. Certes on pourrait encore mieux faire, mais globalement les objectifs visés sont atteints. Merci à tous ceux qui ont participé, et bien sur à ceux qui ont donné un coup de main.

## Programme 2010, nous comptons sur votre participation !

Il prévoit des activités pour tous les goûts et en toute saison ou presque. Mais vous pouvez demander à rajouter une activité dont vous avez connaissance, et dans laquelle FERUS pourrait avoir sa place ; faites nous le savoir !

## L'année est déjà bien commencée !

Conférences au Lycée agricole des Arcs le 25 février et le 30 mars

Conférence à la maison de l'environnement de Nice le 12 mars

Conférence au lycée agricole de Valabre le 16 mars

## Votre aide serait précieuse

Nous manquons de bénévoles dans le 06, dans l'Hérault, et dans le Var. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour nous aider dans le fonctionnement du réseau.

Pour garder le contact avec nos adhérents il faudrait pouvoir publier au moins 2 lettres chaque année. Mais il faudrait aussi et surtout être davantage présent dans les écoles, bibliothèques, musées, et toutes autres structures susceptibles de nous accueillir pour une animation.

## Soyez éco adhérents !

Vérifiez par vous-mêmes si vous êtes bien à jour de votre cotisation, vous nous éviterez ainsi une relance couteuse en temps, en argent, et en carbone ; merci d'avance. Pensez aussi à faire adhérer vos amis, vos collègues de travail,....

## Séjour au pays de la Bête du Gévaudan

Vu le succès rencontré par cette nouvelle activité en 2009, les séjours sont reconduits pour 2010. Pour en savoir plus sur cette affaire mystérieuse, rendez vous au cœur du territoire de la Bête, soit la première semaine d'août, ou alors la 3<sup>ème</sup> semaine de septembre.

Plus d'infos sur demande au 06 88 98 83 04

### Programme prévisionnel d'activités pour 2009

(pour des questions d'assurance, adhésion obligatoirement à jour pour les sorties)

mois	date	description sommaire
Avril	le dimanche 11	Rando de la journée sur la Sainte Baume, avec halte à la grotte de Marie Madeleine, et montée à la chapelle
Mai	du 13 au 15	Séjour printanier dans le Mercantour, vallée de la Vésubie
Septembre		Stand à la journée des associations à Marseille Stand à la journée des parcs naturels, PNR du Verdon
Octobre	du 16 au 19	Séjour dans le Mercantour, vallée de la Tinée
Novembre	dimanche 7	Rando de la journée dans la zone du Verdon, à la recherche d'indices de présence

**N'oubliez pas de noter ces activités sur votre propre agenda**